



Le Cercle d'Escrime de Geispolsheim
et
Escrime Alsace
vous invitent aux

Championnats d'Alsace Petites Catégories
M9 - M11 - M13
Epée - Fleuret - Sabre

Homme / Dame
Individuel

Samedi 14 et dimanche 15 mars 2026

Contact : AUFRERE Marjorie

Courriel : ceg@escrime-geis.fr

Téléphone : +33 (0)6 23 76 09 80

LIEU DE LA COMPÉTITION

Salle d'Armes du CEG
Centre Sportif
M84
67118 Geispolsheim

Sortie autoroute M353, direction rocade sud

La salle d'Armes est située au centre sportif de Geispolsheim Village

Voir plan à la fin de la note

CATÉGORIES

Ces championnats d'Alsace sont ouverts à tous les tireurs d'Alsace M9, M11 et M13.

HORAIRES

Samedi 14 mars 2026

Catégorie		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
M11 EPÉE - FLEURET	Hommes Dames	10h00	10h15	10h30
M11 SABRE	Hommes Dames	13h00	13h15	13h30

La salle d'armes sera ouverte dès 9h00.

Dimanche 15 mars 2026

Catégorie		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
M13 EPÉE - FLEURET	Hommes Dames	09h00	09h15	09h30
M13 SABRE	Hommes Dames	11h00	11h15	11h30
M9 EPÉE - FLEURET - SABRE	Hommes Dames	13h00	13h15	13h30

La salle d'armes sera ouverte dès 8h00.

FORMULE DE LA COMPÉTITION

Toutes catégories / toutes armes :

- 1 tour de poule (6 à 7 tireurs), avec décalage par clubs
Classement à l'issue du tour de poule, sans éliminé.
- Tableau d'élimination directe, sans repêchage.
La troisième place n'est pas tirée.

Le Directoire Technique pourra modifier la formule en cas de besoin.

Le classement d'entrée des tireurs sera le classement Escrime Alsace mis à jour avant les épreuves individuelles.

L'épreuve de sabre M9 se fera à la sèche.

ARBITRAGE, RÈGLEMENT ET DIRECTOIRE TECHNIQUE

Arbitrage

Tout club engageant un certain nombre de tireurs aux épreuves individuelles dans la même journée (H & D confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

- 4 à 8 tireurs engagés sur 1 journée : 1 arbitre.
- A partir de 9 tireurs engagés sur 1 journée : 2 arbitres.

Les arbitres seront à disposition des organisateurs pour l'ensemble de la journée.

En cas d'absence de l'arbitre le jour de l'épreuve, aucun des tireurs engagés ne pourra participer à la compétition.

Un club ayant engagé un ou plusieurs arbitre(s) doit maintenir la participation de ce(s) arbitre(s) même dans le cas où moins de tireurs se présentent à la compétition.

Une liste des arbitres retenus sera transmise au plus tard le jeudi qui précède la compétition.

Règlement

L'accès aux abords des pistes est **strictement réservé aux organisateurs, aux compétiteurs, aux arbitres et aux coachs de clubs**. Les accompagnateurs et spectateurs devront rester dans les tribunes ou dans les espaces prévus à cet effet.

Les équipements, armes et tenues, doivent être conformes aux normes de la F.F.E. en vigueur pour la catégorie concernée.

Directoire Technique

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec le règlement F.F.E pour le bon déroulement de la compétition.

RESTAURATION

Une buvette sera ouverte dès le matin et pendant toute la durée des épreuves.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont fixés à **10 €** par tireur engagé.

Les engagements en ligne doivent être effectués par les clubs sur l'extranet fédéral avant le **mercredi 4 mars 2026 à 23h59**.

L'accès aux engagements sur l'extranet restera possible **jusqu'au lundi 9 mars à 23h59** pour faciliter d'éventuelles inscriptions tardives.

Tous les engagements devront obligatoirement être réglés **par les clubs** via HelloAsso avant le lundi 9 mars à 23h59 :

<https://www.helloasso.com/associations/escrime-alsace/evenements/championnats-d-alsace-2026-en-individuel-m9-m11-m13>

Autre possibilité : Payer par virement, dans les mêmes délais, vers le *nouveau* compte d'Escrime Alsace (voir RIB joint) ET envoyer le justificatif à cidsace@crege.fr et atrcrege@gmail.com.

Au-delà de la fermeture de l'extranet, il sera possible d'engager un tireur ou une équipe *dans un délai de 72 heures* en s'acquittant de droits d'engagement *multipliés par 3*. Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte au-delà.

Le représentant du club concerné devra informer l'ATR (atrcrege@gmail.com) et le club organisateur (ceg@escrime-geis.fr) ET régler les droits d'engagement hors-délai via HelloAsso **avant le jeudi 12 mars à 23h59** :

<https://www.helloasso.com/associations/escrime-alsace/evenements/hors-delai-championnats-d-alsace-2026-en-individuel-m9-m11-m13>

Autre possibilité : Payer par virement, dans les mêmes délais, ET envoyer le justificatif à cidsace@crege.fr et atrcrege@gmail.com.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Aucun affichage des poules / classements de poules / tableaux et résultats ne sera effectué durant les compétitions.

Toutes les informations sur le déroulement des épreuves seront disponibles ici :

- www.escrime-info.com : Page résultats, puis Rechercher un résultat ou un tireur
- ou www.escrime-info.com/gregxml/Greg/BD/
- ou



Faire la recherche avec comme libellé « CDA », lieu « Geispo » et année « 2026 ».

ACCÈS

CERCLE D'ESCRIME DE GEISPOLSHEIM - CEG

Coordonnées GPS : 48° 30' 54.239" - 7° 39' 29.455"



Sortie autoroute M353, rocade sud, direction Geispolsheim-Village

Vous trouverez la salle derrière les terrains de foot,
à l'entrée de Geispolsheim, au rond-point.

